

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 juin 2020 à 20 h

Salle des Fêtes - rue de la Poste

## Ordre du jour

- Augmentation du nombre d'heures de travail Agent Technique
- Avancement de grade Adjoint Technique Principal
- Annulation des réservations des locations suite COVID-19
- Demande d'exonération de location commerciale suite COVID-19
- Désignation des membres de la commission communale des Impôts Directs
- Désignation des membres de la commission intercommunale des Impôts Directs
- Désignation des régisseurs suppléants
- Désignation des représentants « Cellule Base PLUi »
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Vote des indemnités du Maire et des Adjointes
- Vote des taux des 4 taxes
- Vote des tarifs 2021
- Questions diverses

L'an deux mil vingt et le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 20 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes rue de la Poste, salle permettant la distanciation physique et les précautions sanitaires qui s'imposent en période de crise sanitaire, sous la présidence de **Mr MOREAUX Mathieu, Maire**.

**PRESENTS** : Mr MOREAUX Mathieu, Mme SOULAS Corinne, M. CALARD Stéphane, Mme PONCEAU Brigitte, M. DUBUS Anthony, M. BAILLARGEAT Arnaud, M. BARRITAUD Elise, Mme BIMBAUD Isabelle, Mme BIZET Marianne, Mme KENNEL Laura, M. ROSTAN Amaury, M. TOUZEAU Manuel, Mme GARCIA Martine, Mr BEUZEBOC Vincent.

**ABSENT EXCUSE** : M. CLIDIÈRE Charly.

Personnes qui assistaient à la réunion : M. JOLIVET Jean, M. CAPTON Michel.

- 1- Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance.  
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer.  
La séance est ouverte à 20 h 05 sous la présidence de Mr MOREAUX Mathieu, Maire.
- 2- *Approbation du compte rendu du Conseil Municipal des réunions du 25 mai 2020, à l'unanimité sans observation,*
- 3- *M MOREAUX fait un état récapitulatif des différents événements et actions qu'il a eus depuis la dernière réunion.*
- 4- DECIDE l'augmentation du Temps de Travail de 1 Adjoint technique territorial principal de 2ème classe actuellement sur une base de temps de Travail de 27h 30 et porte son Temps de travail à un Temps Complet, Base 35 h/semaine.
- 5- DECIDE la création, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 d'1 poste Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet, par avancement
- 6- DECIDE suite à l'annulation de différentes locations suite au confinement et concernant des locations de gites, chalets et salle des fêtes pour un total de 1 263.82 €.

- DECIDE de sursoir à la demande d'exonération de location commerciale suite Covid-19 formulée par Mme DENIS Brigitte et de revoir cette demande à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

- 7- Nomme 12 commissaires titulaires (3 hommes et 3 femmes x2), ainsi que 12 suppléants (3 hommes et 3 femmes x2) pour la **Commission Communale des Impôts Directs**

Commissaires Titulaires (3 Hommes et 3 Femmes)	Commissaires Suppléants (3 Hommes et 3 Femmes)
Evelyne Alasseur Chavignac 36310 CHAILLAC	Myriame DUBUS La Villefranche 36310 CHAILLAC
Martine Marchadier Rue Champ des Granges Chaillac	<b>Geneviève DUBOIS La Ménardière 36310 CHAILLAC</b>
Martine Lhortolary Les sables 36310 CHAILLAC	Mireille BERNERON Les Vallées 36310 CHAILLAC
Jean-Pierre Capton Rue de la Gare 36310 CHAILLAC	<b>J-Jacques AUJOUX Les Sablons 36310 CHAILLAC</b>
Robert Barrिताud Rue LP Fargue 36310 CHAILLAC	Robert BOIDEAU Rue de la Poste 36310 CHAILLAC
Jean JOLIVET Rue du Dr Audoucet 36310 CHAILLAC	Claude GUIGNARD La Frissonnette 36310 CHAILLAC
Cécile Desmaison Les Pérelles 36310 CHAILLAC	<b>Claudie LAMBERT Seillant 36310 CHAILLAC</b>
Christine DA SILVA Loissière 36310 CHAILLAC	<b>Martine MAYAUD Seillant 36310 CHAILLAC</b>
Brigitte PONCEAU Rue de l'Anglin 36310 CHAILLAC	<b>Nathalie CALARD Rue LPFargu'e 36310 CHAILLAC</b>
Claude Prince Rue de la Rembergeronnerie 36310 CHAILLAC	J-François JEZEQUEL Rue de l'Anglin 36310 CHAILLAC
Daniel LUGUET Rue du champ des granges 36310 CHAILLAC	Pierre GATEL Rue champ des Granges 36310 CHAILLAC
Roger COSTE rue de la Poste 36310 CHAILLAC	<b>VILLAIN J-Louis La Buissonnière 36310 CHAILLAC</b>

- *M. TOUZEAU quitte l'assemblée à 21 h 30.*

- 8- Désigne pour la création d'une commission intercommunale des impôts directs à la Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin :

1 titulaire domicilié sur la commune M Jean JOLIVET Rue du Dr Audoucet 36310 CHAILLAC

1 suppléant domicilié sur la commune M Daniel LUGUET Rue du Champ des Granges 36310 CHAILLAC

1 titulaire domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI :M André BOURRY 28 Avenue Liberté 36370 LIGNAC

1 suppléant domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI : Mme Astrid MOREAUX 4 place du Champ de Foire 36170 SAINT BENOIT DU SAULT

- 9- ADOPTE le règlement intérieur figurant en annexe de la présente délibération

- 10- décide à l'unanimité et avec effet au 23 MAI 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire et des fonctions d'adjoints au Maire,

- Maire : 51,6 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : Indice brut 1027

- Adjoints : 19,8 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : Indice brut 1027

- dit que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L.2123-22 à L2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriale.

- 11- DECIDE de reconduire les taux des taxes locales Taxe foncière (propriété bâtie) : 16,00 %. Taxe foncière (propriété non bâtie) : 31,50 %

## 12- **TARIFS 2021**

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les différents tarifs à appliquer à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

DESIGNATION	TARIFS € 2021
<b>CAMPING</b>	
Redevance par personne	2.80
Emplacement toile de tente	3.30
Emplacement caravane	4.00
Branchement électrique (mai à octobre inclus)	2.80
Branchement électrique (novembre à avril inclus)	4.00
Garage mort	2.80
<b>CHALETs</b>	
<i>Saison : du 15 juin au 15 septembre</i>	
<b>A la nuitée &amp; sans le linge</b> (pas de réservation à la nuitée juillet et août)	85.00
<b>Option Linge</b> en supplément	
Lit double	12.00
Lit simple	10.00
Serviette bain /pers	5.00
<b>A la semaine</b>	387.00
<i>Hors saison : du 16 septembre au 14 juin</i>	
A la nuitée	51.00
A la semaine	250.00
<b>PECHE</b>	
Carte à la journée	7.00
Carte à la semaine (7 j) pour campeurs	40.00
Carte à l'année	87.00
Carte à l'année (adhérent Dandinette)	63.00
<b>MACHINE A LAYER (Camping)</b>	
Jeton	3.00
<b>CHAMBRES D'HOTES</b>	
Nuitée pour une personne	41.00
Nuitée pour deux personnes	48.00
Petit déjeuner	8.00
<b>GITE D'ETAPE</b>	
Le lit (à la nuitée)	23.00
<b>APPARTEMENT</b>	
1 à 4 personnes (nuitée)	88.00
5 à 7 personnes (nuitée)	106.00
<b>SALLE D'ANIMATION (La Touche)</b>	
Salle seule	460.00
Salle (si réservation gîte étape ou séjour)	350.00
Habitants commune	350.00

